Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le
ID : 007-200093128-20241024-22_2024-DE

SYNDICAT D'EAU POTABLE
CRUSSOL – PAYS DE VERNOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 24 Octobre 2024

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Délibération N° 22 – 2024
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°21-2024

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre Octobre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Saint-Péray**, sous la présidence de **Christian ALIBERT, Président.**

Nombre de membres en exercice : **56**
Nombre de membres présents **: 32**
Qui ont pris part au vote : **38**
Date de convocation du Comité : **7 Octobre 2024**

Etaient présents : SEIGNOBOS Éric, TAKES Karine, RIAILLON Jean, BASSET Fabrice, MAYER Maryane, BONNEFOY Philippe, MOUNIER Maxence, ALLEMAND Bertille, ALIBERT Christian , GINE Bernard, TRACOL Germaine, CHAIX Jérôme, BSERENI Stella Pouvoir de Mme MORFIN Magali, LA RUSSA Gilbert, REYNAUD Régis, CIMAZ Michel, LYONNAIS Patrice Pouvoir de Mme MATHIEU Clémence, FABRIS Albano, CLAVERIE Jean-Yves, MORIN-PATÉ Édith, CHAMBON Ghislaine, PRALY Thérèse, CHABOUD Stéphan, DIETRICH David Pouvoir de Mme SIMONE Anne, GOUMAT Laetitia, TERROT-DONTENWILL Anne, MONDON Catherine, CHAREYRON André, GIBAUD Philippe, DEFAIVRE Claude Pouvoir de Mr COULMONT Hervé, POMMARET Patrice, de TRUCHIS Michel

Etaient excusés : MORFIN Magali donne pouvoir à Mme BSERENI Stella, DROGUET Xavier, MACHISSOT Ginette, LAFAGE Stéphane, BOUVIER Gilbert, DARNAUD Mathieu, CLOUE Jacky, LEBRAT Jérôme, PICCOTTI Bernard, BROTTES Bernard, DELOCHE Michel, MATHIEU Clémence donne pouvoir à Mr LYONNAIS Patrice, BOUCHARDON Benoit, PEYROUSE-VETTER Roselyne, THOMAS Christophe, GERLAND Brice, CHAUTARD Laurent, BRUN Gilles, LEBRE Gilles, CHAMBONNET Daniel, LE GALL Matthieu, SIMON Anne donne pouvoir à Mr DIETRICH David, TOURTET Lysiane, BRERO Laurent, COULMONT Hervé donne pouvoir à Mr DEFAIVRE Claude, CAMPOUS Michel

Secrétaire de séance : Mr RIAILLON Jean

Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le
ID : 007-200093128-20241024-22_2024-DE

Délibération N° 22 – 2024

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1

LE RAPPORTEUR : Monsieur ALIBERT Christian, Président.

1. Amortissements des biens

Suite à l'intégration des biens des 5 communes par la trésorerie, il convient de revoir le montant des amortissements budgétisés.

2. Charges et produits exceptionnels

Afin de pouvoir établir les mandats/titres relatifs aux opérations financières liées à la signature des protocoles de fin de contrat avec Véolia, il convient d'inscrire une somme au budget des comptes charges exceptionnelles / produits exceptionnels.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Adopte la décision modificative n° 1 au budget principal 2024, comportant les inscriptions budgétaires suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6811 : Dot. aux amort./immo. incorp. ...		40 000.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		**40 000.00 €**
D 678 : Autres charges exceptionnelles		45 000.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		**45 000.00 €**
R 28175 : Amort. matériel et outillage technique (mad)		40 000.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section		**40 000.00 €**
R 1641 : Emprunts en euro	40 000.00 €	
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	**40 000.00 €**	
R 70111 : Ventes d'eau aux abonnés		20 000.00 €
R 7087 : Remboursements de frais		20 000.00 €
TOTAL R 70 : Ventes prod fab, prest serv, mar		**40 000.00 €**
R 778 : Autres produits exceptionnels		45 000.00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels		**45 000.00 €**

- Charge Monsieur le président de toutes les suites à donner

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Christian ALIBERT

SYNDICAT CRUSSOL-PAYS DE VERNOUX 07